

PROGRAMME DE FORMATION

ADAPTER LES PROJETS DE CAA AUX PARTICULARITÉS DES PERSONNES AYANT UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME [APPROFONDISSEMENT]

“ Contexte

“Il utilise son outil de CAA quand on lui demande... mais jamais spontanément”

“Comme il parle, on n'utilise pas trop son outil de CAA”

“Il arrive mieux à se faire comprendre sans son outil”

“Dès qu'il y a trop de stimulations autour, tout s'arrête”

“Quand il n'arrive pas à se faire comprendre, ça monte très vite”

“Il prend l'outil, mais pour jouer avec, pas pour parler”

Proposer un projet de CAA réussi tout en respectant les particularités des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme présente des enjeux spécifiques.

Conçu par deux orthophonistes spécialisées en CAA et ayant travaillé auprès d'un public avec TSA, ce module d'approfondissement a pour objectif d'aller plus loin dans la mise en place du projet et de vous fournir les clés pour réussir votre projet de CAA. Passionnées et ayant à cœur de proposer des modules de formations pratiques et concrets, à la suite de cette formation, vous serez outiller pour développer la communication autonome et l'autodétermination des personnes accompagnées

ORGANISATION DE LA FORMATION



Modalités de la formation

Durée : 2 jours - 14 heures

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Modalité de formation : présentiel

Lieu : À définir

Tarif : Intra/inter : sur demande

Délai d'accès : Merci de nous contacter via le formulaire de contact ou à l'adresse suivante: contact@caare-online.fr en nous donnant les informations en lien avec votre demande.

Nous vous répondrons sous 48 heures pour prendre contact avec vous et convenir ensemble du lieu, de la date et du tarif de la prestation

Formatrices habilitées à prodiguer la formation : Karine FARAUD Orthophoniste, Alice ROUX Orthophoniste ()



Public visé

Parents et professionnels du soin ou de l'accompagnement en lien avec une ou des personnes ayant un TSA



Pré-requis

Avoir suivi une formation aux bases de la CAA

CONTENU PÉDAGOGIQUE



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de développer ses savoirs, savoir-faire et savoir-être en tant que partenaire de communication en CAA auprès d'un public avec un trouble du spectre de l'autisme, à savoir:

- Comprendre les particularités générales des personnes TSA
- Identifier les particularités de communication dans le TSA
- Evaluer les compétences communicationnelles des personnes TSA
- Evaluer les compétences communicationnelles des personnes TSA
- Ajuster les projets de CAA à ces spécificités, au regard de l'éthique et de la bientraitance (outils, méthodes...)
- Ajuster leur pratique professionnelle en CAA aux profils des personnes TSA



Contenu

- Module 1 : Apports théoriques
 - La communication et la communication autonome
 - Particularités de communication dans les TSA (apprentissage par gestalts...)
 - Concepts fondamentaux de la CAA appliqués aux TSA
- Module 2 : Environnement et posture du partenaire de communication
 - Préparer l'environnement : spécificités en lien avec les TSA
 - Le partenaire de communication: les stratégies
 - Postures favorisantes et limitantes spécifiques aux TSA
- Module 3 : Les outils de CAA
 - Réflexions autour des adaptations des outils de CAA aux particularités des TSA

- Découverte du kit d'outils remis aux participants
- Bonnes pratiques avec les outils
- Module 4 : Mise en pratique
 - Vignettes cliniques
 - Ateliers de mise en pratique
 - Bonnes pratiques et points de vigilance



Méthodes et moyens pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques et illustratifs (présentations, vidéos), des ateliers pratiques, des partages d'expérience et des échanges entre les participants



Modalités et méthodes d'évaluation

- Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances ainsi que leurs attentes
- A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation. Une évaluation de l'action de formation sera également réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation



Accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap, Karine Faraud, à l'adresse suivante : accessibilite@caare-online.fr